



FICHE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Saison 2021 / 2022

Seules les demandes accompagnées des justificatifs de dépenses seront prises en compte.
Les déplacements inférieurs à 60 kilomètres (aller + retour) ne sont pas indemnisés
Les dépenses liées aux épreuves individuelles niveau national sont remboursées sur une base forfaitaire max. de 100€ par tour de compétition (critérium fédéral, championnat par classement, championnat par catégorie)

Demandeur	Nom		Date	
	Prénom			
	Adresse		Signature	
	Téléphone			

Objet de la demande	
----------------------------	--

Nom de l'équipe, journée N°, date, lieu, apéritif, achat...

	Date	Désignation	Montant
Détail des frais engagés		Nombre de kilomètres : _____ x 0,25 € / km	
		Péages	
		Nombre forfait repas : _____ x 10 € / pers.	
		Forfait critérium fédéral	
		Location de véhicule	
		Hôtel	
		Matériel (balles, filets, raquettes...)	
		Apéritifs : participation du club à hauteur de 12€ / rencontre	
		Autres (à détailler) :	
TOTAL			

<input type="checkbox"/> Accord	<input type="checkbox"/> Refus	Date de règlement			<u>Signature Trésorier</u>
<u>Signature Président</u>		N° de chèque			
		N° de pièce			

DOCUMENT A DEPOSER DANS LES BOITES AUX LETTRES DES SALLES DE CHAPONNAY ET DE SAINT SYMPHORIEN D'OZON

Contacts :	Président	Alexy DURAND - alexy.durand69@gmail.com	06 10 54 34 77
	Trésorier	Pascal DEVAIVRE - pascal.devaivre@bbox.fr	06 60 20 67 41